



COMMUNE
DE
LAROQUE-DES-ALBÈRES

66740

Téléphone 04 68 89 21 13

Télécopie 04 68 95 42 58

ARRETE PERMANENT

**Instaurant des « STOP »
en agglomération rues Joseph-
Sébastien Pons, de la
Méditerranée, du Roc du Midi, des
Pyrénées**

Le Maire de la commune de LAROQUE DES ALBERES

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2211 - 1 à L2213 - 5 ;

VU le Code de la Route;

VU l'Instruction Ministérielle sur la signalisation routière livre I - Troisième partie (Intersection et régimes de priorités) et Quatrième partie (Signalisation de prescription) ;

VU l'intérêt général ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des usagers des rues Joseph-Sébastien Pons, de la Méditerranée, du Roc du Midi, des Pyrénées aux intersections avec l'avenue des Baléares ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Il sera installé un « STOP » aux intersections des rues Joseph-Sébastien Pons, de la Méditerranée, du Roc du Midi, des Pyrénées et de l'avenue des Baléares. Les automobilistes sortant des quatre premières voies citées en direction de l'avenue des Baléares marqueront en conséquence le « STOP ».

ARTICLE 2 :

Les infractions aux dispositions du présent règlement seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

ARTICLE 3 :

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (troisième et quatrième partie) sera mise en place et entretenue par les services techniques de la commune.

ARTICLE 4 :

Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 1 ci-dessus.

ARTICLE 5 :

M. le secrétaire général de la Mairie de LAROQUE DES ALBERES, ,
M. le commandant du groupement de gendarmerie des P.O,
Toutes les forces de police municipale,
sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et dont ampliation sera adressée à :
M. le commandant du groupement de gendarmerie des P.O,

A LAROQUE DES ALBERES, le 11 juin 2008

M. le Maire,

A blue circular official stamp of the commune of Laroque des Alberes is partially visible behind a handwritten signature in black ink. The signature is stylized and appears to read 'JP BAGATE'.

Jean-Pierre BAGATE